

# Le meurtre, destin possible du psychotraumatisme de guerre ?

**En période de guerre, dans certains pays, les enfants sont tour à tour spectateurs et acteurs des pires atrocités. À tous les coups, ils en sont les victimes. Vivre dans une communauté humaine civilisée suffit-il à effacer les horreurs ? L'accompagnement psychothérapeutique d'un jeune homme accusé de meurtre interroge les conséquences de ces traumatismes sur le psychisme de ces enfants une fois devenus des hommes.**

**S**i l'on connaît bien désormais les manifestations cliniques du psychotraumatisme (Barrois, 1998 ; Crocq, 1999 ; Lebigot, 2011), le meurtre peut-il être un destin quand un traumatisme psychique majeur mène à des désordres psychopathologiques ?

Laurent est un jeune homme de vingt et un ans, d'origine africaine, qui vient d'être incarcéré pour le meurtre d'une femme, retrouvée poignardée à son domicile. Il se montre au premier entretien plutôt méfiant, le regard fuyant sans être opposé à l'échange.

Il explique avec un certain détachement « *avoir tué une femme* » après que celle-ci l'a traité de « *sale Noir* ».

La victime, qu'il connaissait très peu, est la mère de son ancienne petite amie.

La scène a lieu alors que Laurent, parti chercher cette amie chez elle, est reçu par sa mère qui lui ouvre la porte. La fille est absente.

Cette version rapportée dès le premier entretien va se modifier à plusieurs reprises au cours de la prise en charge. Ainsi, après quatre mois de détention, Laurent expose une tout autre version du crime : il s'est accusé à tort d'un crime dont il n'est pas coupable. Il dit connaître par ailleurs les coupables puisqu'il s'agit de la propre fille de la victime (son ex-petite amie) et du nouveau copain de celle-ci, par ailleurs ami proche de Laurent, d'origine africaine comme lui. C'est ainsi qu'il m'explique dans un long récit détaillé qu'il a caché à son domicile l'arme du crime pour les protéger.

Les deux auraient agi pour des motifs crapuleux et de vengeance (conflit mère/fille). Laurent a accepté de s'accuser à leur place, de reconnaître ce crime, sous pression policière lors de l'interrogatoire.

Il attend désormais que les véritables coupables se dénoncent et l'innocentent, car ils sont, dit-il, « 100 % coupables ». Il est confiant et attend. Un peu plus tard, ne recevant aucun soutien de ses deux amis, et constatant qu'ils ne se dénoncent pas, il évoquera la thèse d'un complot, d'une machination entre les deux coupables destinée à lui faire porter le chapeau, ce contre quoi il se révolte. Paradoxalement, il anticipe une possible condamnation, des années de prison, avant de dire qu'il est convaincu d'être acquitté.

Il se rappelle être allé chez la victime, avoir été insulté, être parti après l'altercation, avant de revenir chez la victime pour des raisons qu'il ne m'explique pas. C'est à ce moment-là qu'il la trouve allongée par terre, gisant dans son sang.

## UNE HISTOIRE CRUELLE À DIRE

Cette seconde version s'accompagne d'un apaisement chez le patient : il se montre souriant, très soulagé d'avoir pu (me) dire la vérité. Il est donc confiant et attend la suite de l'instruction. Son discours me paraît authentique, il l'exprime avec tant de conviction qu'à aucun moment j'ai l'impression qu'il tente de falsifier les faits, autant de sa première que de sa deuxième version. Laurent semble à chaque fois tout aussi convaincu et convaincant.

Rapidement, le jeune homme va évoquer son histoire. Il arrive à l'âge de dix-sept ans en France où l'attendent sa mère et son beau-père, déjà installés depuis quelques années. Il est accompagné de son unique frère cadet (de deux ans plus jeune). Il raconte avoir échappé à une guerre de plusieurs années, ce dont il va énormément parler. Cette parole, pourtant, est loin d'être aisée, car il dit n'avoir confiance qu'en trois personnes : sa mère, son frère, sa petite amie actuelle.

Pas à pas, la relation s'établira pendant plusieurs mois entre lui et moi, jusqu'à obtenir un niveau de « 80 % » de confiance. Il s'agira de pouvoir parler de ce dont il n'a →



Jérôme Hetté

Psychologue clinicien

→ jamais parlé à quiconque, ni à sa mère ni à son frère (pourtant compagnon de guerre).

Il a dix ans quand sa mère part pour la France. Il reste avec son frère chez leur grand-mère maternelle qui les élève. Il ne connaît pas son père, le couple parental s'étant séparé après la naissance des enfants. Il n'en parle jamais, pas plus que du beau-père avec qui la mère a eu trois autres enfants en France. Il explique avoir été enrôlé de force dans l'armée, avoir été « injecté » de poudre à cartouche dans le corps. La plupart de ses amis sont morts, parfois sous ses yeux : « *Les gens tombaient comme des mouches.* » Il échappe lui-même à la mort à plusieurs reprises, se réfugiant dans un « container » rempli de cadavres, se « couche par réflexe » en se faisant passer pour mort, « *avec le sang de plusieurs personnes que je connaissais pas sur moi. [...] J'aurais dû mourir avec eux* », dit-il en regrettant de ne pas avoir pu enterrer les corps.

Il raconte aussi comment des soldats, prenant son village, lui donnent une arme et lui intimement l'ordre d'abattre sa grand-mère et son oncle. Il refuse, s'enfuit du village en courant et se cache dans les fourrés, s'attendant à être abattu dans le dos pendant sa fuite. Il assiste alors au meurtre de sa grand-mère et de son oncle dont les corps sont « *découpés* » avant d'être « *donnés aux chiens* ».

Il raconte encore comment il a dû porter le corps de son meilleur ami, Théophile, atteint mortellement d'une balle dans la tête, avant d'être obligé de l'enterrer.

Il aura même l'impression parfois que son ami Théophile est en lui, au point de ne plus répondre à son propre prénom, mais à celui de son ami. Il précise d'ailleurs que « *le sol est rempli de morts* ». Lui-même a enterré des cadavres dans les rues de villages contre un peu d'argent lui permettant de subsister avec son frère : « *Je touchais la chair, sans gant.* »

### VIE ET MORT, TOUT PAREIL

Arrivé en France, il est inscrit au lycée où il obtient une qualification professionnelle dans la vente. Il ne parle jamais de son passé, de la guerre avec les autres jeunes. Il les observe en permanence pour se calquer sur leur comportement social, prend même des notes sur un carnet en essayant d'être et de faire comme eux. Il se sent profondément différent, même s'il développe des relations sociales certaines avec garçons et filles, entretenant plusieurs relations amoureuses.

Il lui arrive de dormir seul dans sa voiture, sans raison.

Cette voiture dissimule d'ailleurs dans son coffre des couteaux et des sabres destinés à le protéger contre un danger qu'il ne peut préciser, identifier clairement.

*Il raconte comment des soldats lui donnent une arme et lui intimement l'ordre d'abattre sa grand-mère et son oncle.*



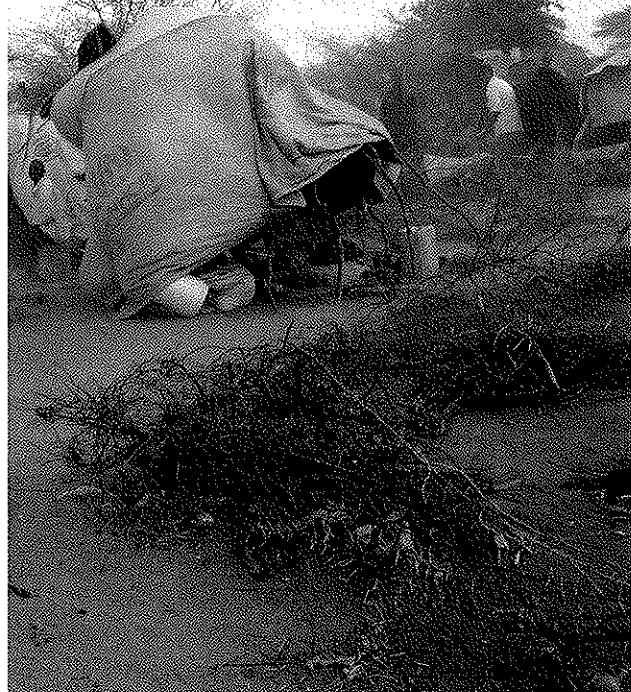
En Afrique, précise-t-il, tout individu d'apparence « normale » pouvait se révéler un tueur.

Ainsi, il lui est impossible de distinguer le normal du dangereux, ou encore le bien du mal, la vie de la mort : « *Je fais pas la différence entre la vie et la mort, je suis déjà mort* », dira-t-il dès la première rencontre et à plusieurs reprises. Quelque temps avant le drame, il évoque des moments de repli relationnel. Il refusera une consultation médicale proposée par le beau-père.

En détention, Laurent se montre très vite envahi par les souvenirs de guerre précédemment cités. Il relate des images et des sons (coups de feu, cris) qui s'imposent à lui

en permanence, auxquels il ne voudrait plus penser. Ces éléments apparaissent également la nuit dans des cauchemars assez fréquents, qui lui donnent « *mal à la tête* ». Il lui arrive d'arroser le lit de sa cellule d'eau chaude pour retrouver une sensation humide et chaude associée au sang, « *un lit de sang* », qui semble le rassurer, car le sang recouvrant la peau formerait une pellicule protectrice contre la mort, explique-t-il.

Il parle de son corps, de sa peau comme d'un mur. Il pratique les arts martiaux en Afrique puis en France, sans matériel de protection, car il se montre insensible à la douleur... Il dit avoir « *peur des autres* », « *regarder derrière la tête* », ne pas



supporter qu'on s'approche trop près, et avoir développé un « sixième sens ». Il dit également être envahi de sentiments de colère et de vengeance qu'il craint de ne pouvoir contrôler. Il attend d'ailleurs que je l'aide dans ce combat contre sa violence, contre lui-même.

Les autres détenus lui font remarquer ses moments d'énervement dont lui-même n'a pas conscience, en tout cas pas le souvenir (par exemple, il ne se souvient plus d'une altercation avec un détenu qui l'insulte), tout comme des manifestations de somnambulisme.

Il arrête la boxe en détention de peur de faire du mal à quelqu'un, de devenir un « criminel en série ». Il parle d'un corps automatique agissant indépendamment de sa volonté, comme le jour où il a cassé de ses mains la télécommande de la cellule sans même s'en rendre compte, ce qui le laisse perplexe. Il se met à déprimer en détention, cesse sa participation aux activités, évoquant de vagues idées suicidaires à un moment.

## LES MOMENTS DE DOUTES ET LES HALLUCINATIONS

Enfin, trois mois après l'incarcération débute un épisode hallucinatoire riche et durable. Il « voit » la victime dans sa cellule ou en salle de classe, est convaincu de son existence, mais attend qu'elle écrive quelque chose pour me montrer et prouver sa réalité.

Il pense que les autres détenus la voient également, mais prétendent le contraire. Ces hallucinations s'accompagnent d'une forte angoisse et d'un questionnement : « *Je ne suis pas fou.* » Il la voit en rêve, vêtue de blanc, parfois elle lui parle ou le menace d'un couteau. Il voit également sa grand-mère, dialogue avec elle, même s'il la sait morte, « *découpée en petits morceaux* ». Il est content de la retrouver et se montre triste quand elle disparaît en lui délivrant un message d'espoir, d'encouragement.

Il précise avoir déjà eu des hallucinations de sa grand-mère avant l'incarcération (donc avant le crime dont on l'accuse), mais elles étaient moins fréquentes.

Un an et demi après le début de l'incarcération, le doute commence à l'envahir : « *Et si j'étais bien l'assassin de la dame ?* »

C'est ainsi que commence la troisième version de son discours. C'est à cette même période qu'il rapporte comment les autres détenus lui font remarquer ses moments d'énervement et de colère dont il n'a pas conscience. Voici donc cette troisième version : il relate les propos insultants de la victime : « *Sale Noir... je ne veux pas que ma fille sorte avec des gens comme vous... retourne dans ton pays.* » Il se rappelle ensuite la victime allongée dans une « *mare de sang* », alors qu'il cherche dans la maison si l'assassin s'y trouve toujours...

Il n'a aucun souvenir de l'acte en lui-même, même s'il est désormais convaincu d'en être l'auteur, « *certain à 80 %* ». Il se reproche alors de ne pas avoir alerté les secours et d'avoir « *laissé mourir la dame* » alors qu'il aurait pu la sauver. Il se souvient d'avoir vu sur le corps de la victime le visage de sa grand-mère, comme transposé. Ce souvenir le rend perplexe. Il se plaint de « *flashes* » (images de la victime) dont il craint de ne pas pouvoir se débarrasser, et pense que lors de l'acte « *Laurent était parti, et Théophile était là* ».

## UNE PERSONNALITÉ BANCALE ET CLIVÉE

Très vite, l'ampleur des manifestations symptomatiques, en particulier les hallucinations et les différentes versions de l'acte, dont l'une s'apparente à une théorie du complot, évoquent une décompensation psychotique, faisant craindre à une entrée dans la schizophrénie.

Pourtant le contact, toujours de bonne qualité, et la richesse de son questionnement introspectif nous permettent d'aborder sa Étude de cas sous un autre angle.

Nous sommes d'abord sensibles à l'effacement des multiples différenciations, celles structurant l'identité et s'appuyant sur des socles sociaux et culturels. Le normal n'est plus distingué du dangereux, pas plus la vie de la mort (n'importe qui peut se révéler un tueur, comme en ont si bien témoigné les protagonistes des tueries du Rwanda, Hatzfeld, 2003).

Il prononce le nom de son ami Théophile quand il parle →

→ de lui, sorte de figure incorporée en lui, qui évoque une sorte de dépersonnalisation transitoire. Et quand il regarde la victime du meurtre, c'est le visage de sa grand-mère qu'il voit.

Il semblerait qu'arrivé en France, Laurent ait tenté de se construire une personnalité sociale fondée sur l'observation minutieuse et l'imitation des autres, sorte de « faux self » basé sur un clivage du Moi, où seule la partie pseudo adaptée est accessible. L'autre partie, celle de son existence passée à laquelle il ne fait jamais référence en est clivée, les contenus de souvenirs ne pouvant être ni partageables ni communicables, ce qui est le propre de l'expérience traumatique.

Le refoulement laisserait place au couple clivage / déni (Anna Potamianou cité par Yolande Gueutcherian, 2002),

tel que Sandor Ferenczi l'envisage en tant que dissociation post-traumatique (Crocq, 2002).

Claude Barrois (1998) considère qu'une des formes du traumatisme psychique est « l'instauration d'une enclave morte-vivante, d'une crypte destinée au secret et au non-sens absolu, parce que fondée sur une expérience d'incommunicabilité radicale, même si elle fut interactive ».

À propos des soldats, Claude Barrois (1998) écrit que « le sujet accepte d'être déjà mort, et devient un mort-vivant, réduit aux seuls automatismes de l'autoconservation, de l'alimentation et des gestes quotidiens ».

L'ordre des choses, l'organisation des liens communautaires, semblent voler en éclats, laissant place à un chaos où tout devient possible, où plus rien ne tient, où aucune valeur (le bien / le mal) ni aucun ordre naturel (la vie / la mort) n'organise le monde et les rapports humains (Hatzfeld, 2003 ; Levi, 1987 ; Venezia, 2007).

Laurent semble avoir été confronté à une expérience de « rupture de sens » (Barrois, 1998), de « non-sens » (Crocq, 2002), de déshumanisation, d'où l'importance de restaurer en thérapie un lien verbal, seul gage d'« un retour dans la communauté des vivants » (Lebigot, 2011).

C'est bien la mort dans ce qu'elle a de plus réel (Lebigot, 2011), dans « sa crudité et sa dimension corporelle » (Barrois, 1998), la mort vue (« ils tombaient comme des mouches »), reçue (on lui tire dessus et le laisse pour mort au milieu des cadavres du container, ce qui lui fait dire « je suis déjà mort »), touchée (enterre des corps, en touchant la « chair, sans gants », précise-t-il) à laquelle est confronté Laurent. Enfin, la mort sera donnée. Lui-même va donc tuer, peut-être même l'a-t-il déjà fait par le passé ? Par exemple, aurait-il pu tuer sa grand-mère et son oncle ?

C'est encore cette mort, omniprésente dans le quotidien du patient incarcéré, qui fait retour au travers d'une figure hallucinatoire tantôt bienveillante, celle de sa grand-mère qui lui parle et l'apaise, tantôt malveillante quand la victime le menace d'un couteau dans son rêve.

## UNE RÉALITÉ INTROUVABLE

Revenons au clivage / déni par le biais du rapport que Laurent entretient avec son acte meurtrier qu'il envisage d'abord comme une réalité (il a bien tué « la dame »), puis qu'il nie, et remplace par une nouvelle réalité construite sous la forme d'un scénario qu'il cherche désespérément à rendre adapté et cohérent.

Il s'en convainc de toutes ses forces, ce qui a un effet défensif puisque cela le soulage et l'apaise immédiatement. Ce n'est qu'après plusieurs mois que la première réalité, celle qui fait de lui le meurtrier, semble s'imposer à nouveau, même si Laurent ne se souvient pas de l'acte proprement dit, se rappelant seulement les minutes qui précèdent

## Bibliographie

**Anzieu D.**, 1995, *Le Moi-peau*, Paris, Dunod.

**Askenazy A. et al.**, 2000, « Traumatisme et expérience délirante à l'adolescence », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 48.

**Balier C.**, 1997, « Analyse psychopathologique des comportements violents », in Marty F., *L'illégitime violence*, Ramonville-Saint-Agne, Érès.

**Barrois C.**, 1998, *Les Névroses traumatiques*, Paris, Dunod.

**Bessoles P.**, 2005, « Barbarie et traumatisme. Clinique de la terreur », *Champ psychosomatique*, 38.

**Crocq L.**, 1999, *Les Traumatismes psychiques de guerre*, Paris, Odile Jacob.

**Crocq L.**, 2002, « Les modèles explicatifs du trauma », *Le Journal des psychologues*, 194.

**Collectif**, 2001, « En guerre » revue *Adolescence*, 38 (19).

**Guedj M.-J.**, 2005, « Violences à l'adolescence : impulsivité et reviviscence de traumatismes infantiles », *Perspectives psychiatriques*, 44 (3).

**Gueutcherian Y.**, 2002, « Sables mouvants ou des morts en sursis », *Revue française de psychanalyse*, 66 (3).

**Hatzfeld J.**, 2003, *Une saison de machettes*, Paris, Le Seuil.

**Jeammet P.**, 2002, « La violence à l'adolescence : une défense identitaire », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 50.

**Kedia M.**, 2009, « La dissociation : un concept central dans la compréhension du traumatisme », *L'Évolution psychiatrique*, 74 (4).

**Levi P.**, 1987, *Si c'est un homme*, Paris, Pocket.

**Oppenheim D.**, 2012, *Peut-on guérir de la barbarie ?* Paris, Desclée de Brouwer.

**Potamianou A.**, 2001, *Le Traumatisme, répétition et élaboration*, Paris, Dunod.

**Vautherin M., Shara R.**, 2005, « Transgressions des lois de l'humain. Le génocide cambodgien », *Champ psychosomatique*, 38.

**Venezia S.**, 2007, *Sonderkommando. Dans l'enfer des chambres à gaz*, Paris, Le Livre de poche.

et celles qui suivent l'acte. Cette amnésie sélective, appelée par certains « *amnésie dissociative* » (Kedia, 2009) pourrait donner lieu à une reconstruction défensive destinée à combler le trou par différentes versions de l'acte, sorte de « *souvenir écran* », comme le propose Sigmund Freud en 1898, ou encore « *colmatage d'une non-représentation* » (Balier, 1997).

L'acte meurtrier serait ici considéré comme un nouvel événement traumatique et traité comme tel par des mécanismes défensifs de type dissociatifs, tout autant qu'il constituerait un effet de traumatismes antérieurs, ceux-là mêmes objets d'un clivage défensif vital. Ainsi les éléments clivés, encryptés, feraient retour de façon directe, brutale, massive, sans lien apparent ni conscient avec une quelconque représentation, pas plus qu'avec les affects. Laurent ne peut évoquer la moindre pensée ou image particulière survenue au moment de l'acte. Même l'affect (la colère) semble difficilement accessible.

Il ne se souvient que des seuls propos tenus par la victime qui auraient servi de déclencheur. L'insulte, somme toute assez banale, pourrait avoir brutalement levé le clivage défensif, confrontant de nouveau Laurent aux angoisses précédemment évoquées, le renvoyant au chaos, au non-sens, à la mort.

Retourner au pays, comme l'y invite la victime dans ses propos, aurait-ce été vécu comme la menace ultime, celle d'une confrontation avec le chaos, le non-sens, la mort ? Le clivage est également présent à un autre niveau, dans la dissociation Moi / corps. Laurent vit dans un corps automatique, opératoire, qui agit la violence sans qu'il ne puisse la maîtriser ni même en avoir conscience (moments

d'énervement rapportés par les codétenus, bris de la télécommande).

Comme il en a d'ailleurs très peur, il me demande de l'aider à ne pas devenir un « *tueur en série* ». C'est pour cette raison qu'il arrête la boxe en détention.

Là encore, c'est comme encryptée et clivée du fonctionnement psychique que cette violence destructrice, devenue quasiment autonome, semble agir et constituer un barrage pour Laurent dans l'appropriation subjective de ses actes.

La recherche de sensations corporelles particulières (sport de combat, humidification du lit) pourrait permettre la restauration des limites corporelles atteintes, renforçant le Moi-peau (Anzieu, 1995), et protégeant Laurent des multiples menaces dont on a vu la prégnance (« *sixième sens* », méfiance permanente, armes dans la voiture) du fait du système projectif.

Ces menaces sont, par ailleurs, autant le fait d'objets externes (les autres) que d'objets internes (dans son rêve, sa victime le menace d'un couteau et fait ainsi retour).

En conclusion, nous pouvons émettre l'hypothèse que ce meurtre impulsif et *a priori* inexplicable, dont on a vu les étapes et les entraves dans son appropriation subjective, pourrait témoigner d'une profonde désorganisation du psychisme consécutive à un psychotraumatisme de guerre.

Ici, le travail thérapeutique a donc pour objet de rétablir un lien de vie, d'aider le sujet à se réinscrire dans cette communauté des vivants dont il a, semble-il, été exclu afin de ne plus l'entendre prononcer cette phrase : « *Je suis déjà mort.* » ▸



**C.I.R.C.E.**

Centre d'Initiation à la Relation  
par la Créativité et l'Expression

## CENTRE DE FORMATION CONTINUE

- Au psychodrame • À la conduite de groupe, de réunion et d'atelier
- À l'écoute (entretien, accueil) • À la régulation et à la médiation sociale

### Travailler sur soi pour ne pas interpréter l'autre

*avec comme outil essentiel le psychodrame individuel  
en groupe dans un dispositif d'inspiration psychanalytique.*

**Deux sessions annuelles en trois rencontres mensuelles (45 h)**

22, 23, 24 mars – 19, 20, 21 avril – 24, 25, 26 mai 2013

18, 19, 20 octobre – 15, 16, 17 novembre – 13, 14, 15 décembre 2013

**Deux sessions annuelles en continu sur six jours (45 h)**

28 janvier au 2 février 2013 – 1<sup>er</sup> au 6 juillet 2013

**C.I.R.C.E.**

20, rue Fortère • 33000 Bordeaux • Tél. : 05 56 81 72 00

Site Internet : [www.psychodrame.com](http://www.psychodrame.com)

Centre agréé par les Fonds d'Assurances Formation

PSYCHOSOMATIQUE RELATIONNELLE

Centre de Psychosomatique  
relationnelle de Montpellier

## CRESMEP

Formation de thérapeutes  
à médiation corporelle  
psychosomatique relationnelle

Public : psychologues, professionnels  
de santé

Durée : 2 ou 4 ans  
selon le cursus choisi  
(8 samedis/an)

Programme sur demande :  
CRESMEP

7, rue des Rêves – 34920 LE CRÈS

Tél. : 04 67 70 58 52

Fax : 04 67 87 35 32

Courriel : [info@cresmep.com](mailto:info@cresmep.com)

<http://www.cresmep.com>

